

L'ACPR a débuté ses ateliers d'IA avec la Place



Le premier atelier a débuté en avril sur le thème de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, deux autres sont à venir.

Annoncés fin mars, suite à la consultation sur le [document de réflexion de l'ACPR sur l'intelligence artificielle et ses enjeux pour le secteur financier](#), les ateliers d'intelligence artificielle (IA) sont une nouvelle étape concrète dans les travaux d'investigation menés par le superviseur avec la place financière. L'enjeu est d'acquérir une meilleure compréhension des technologies d'IA sur des cas d'application précis.

Dans la pratique, des travaux sont organisés sous la forme d'ateliers multidisciplinaires avec les autorités concernées et les acteurs sélectionnés à l'issue d'un [appel à candidatures](#). Des entretiens sont également réalisés avec d'autres répondants afin de compléter le champ d'investigation.

Quel est l'objectif ? Il s'agit d'éclairer les enjeux d'auditabilité, d'explicabilité et de gouvernance de ces nouveaux algorithmes IA par une approche concrète des pratiques des établissements financiers (ou des prestataires) au regard des cas d'usage étudiés. Les impacts sur les processus de contrôle (interne ou externe) sont également évoqués.

Le premier atelier, sur le thème de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, a débuté en avril. Il réunit des représentants de l'établissement sélectionné, l'ACPR, la Banque de France et Tracfin. Les échanges y sont multidisciplinaires avec la présence d'experts en contrôle

bancaire, LCB-FT, gestion projet et *data scientists*. Plusieurs entretiens ou investigations spécifiques se sont déjà succédé.

Deux autres ateliers thématiques sont en cours d'organisation : l'un, qui sera lancé début juin, portera sur la « modélisation des risques », l'autre sur la « protection de la clientèle ».

Ces questions ne sont pas traitées de façon isolée et ces travaux s'inscrivent pleinement dans les préoccupations de l'industrie, mais aussi des milieux académiques (voir le [premier séminaire big data & IA organisé à l'ACPR](#) avec l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), ou encore supranational comme en témoigne l'adoption le 22 mai des nouveaux principes sur l'IA par les États membres de l'OCDE¹.

Le sujet vous intéresse et vous souhaitez être informés? Alors connectez-vous au [pôle Fintech-Innovation de l'ACPR, maintenant présent sur Twitter!](#)

¹ [Quarante-deux pays adoptent les nouveaux Principes de l'OCDE sur l'intelligence artificielle](#)